

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

#### Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Prefet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

16°. La Commune de Mézières paie annuellement à l'instituteur vingt deux francs en argent, vingt quatre francs de moitié, aussi mesure des sures de Lausanne; cinq francs de bois de sapin, un franc de bois de sapin.

Plus entre les deux communes, un morceau de terre pour un chevrier & un aport d'environ dommages pour servir en avoine (c'est là sa rétribution) modique pourtant.

#### Note.

L'instituteur fonctionnait actuellement suivant qu'il suffisait de l'ancien que son grand age a plusieurs d'état de faire aucune fonction, ne retire pas toute la pension ci-dessus désignée; il est par un accord fait avec celui-ci, obligé de lui ou remettre annuellement une partie qui est huit quarerons de moitié & l'autre dit ci-dessus.

La régence réunissant deux villages assez grands, l'instituteur ne peut faire qu'une école par jour à chaque village. Son temps est ainsi tout à fait absorbé en hiver, en été, & durant toute la belle saison, plus de la moitié des enfants ne mettent pas le pied à l'école. Il ne sait ainsi lequel peuvent avoir appris durant l'hiver. Il serait à souhaiter que, pour la meilleure éducation de la jeunesse, ces deux villages & tous ceux qui se trouvent dans ce cas furent séparés. Chacun un instituteur particulier; qu'il y ait dans chaque village deux écoles par jour, l'une destinée uniquement pour les leçons d'écriture, d'orthographe & d'arithmétique, l'autre pour les autres objets d'instruction. — Mézières, le 10<sup>e</sup> Mars 1799.

je Pierre Jordon.

( 1 )

## QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

### RAPPORTS LOCAUX

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

Ectteau

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

hameau

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

commune

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence appartient-il?

Paroisse de Lalleuix: Agence d'Ectteau

d. District.

d'Oron

e. Canton.

Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

La circonference du 1<sup>er</sup> quart d'heure contient

10 maisons. Celle du second autant; celle du troisième autant, & celle du quatrième autant.

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

Ectteau, frane, la Combaz, Chaumier, les

Bois dessus, Combacien, fauchaux, les gadalles,

a. On indiquera l'éloignement de chaque

de frane 15 minutes, de la Combaz 10 minutes

du Chaumier 15 minutes; des Bois dessus 15 minutes

de Combacien 15 minutes; de fauchaux 10 minutes

des gadalles 10 minutes

frane 2, la Combaz 6, Chaumier 13, Bois

de dessus 2, Combacien 1, fauchaux 6, gadalles 1.

Ectteau 2.

56

( 2 )

- 4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms.

Pallezieux, Oron, Chésalles Maracon

b. Leurs distances réciproques.

De Pallezieux à Oron 15 minutes, d'Oron à Chésalles 30 minutes, de Chésalles à Maracon 60 minutes. De Maracon à Ecoteaux 15 minutes

I L

## INSTRUCTION.

- 5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

La Lecture, l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, la musique des psaumes, la Religion.

- 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

On tient l'école en hiver & en été; la durée est de 3 heures

- 7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

la Bible, le Testament, l'alphabet d'Estienne, Retouches, les Psages, les Psaumes

- 8°. Préceptes & réglements; comment sont-ils observés?

Les Pasteurs les donnent & surveillent leur observation

- 9°. Durée de l'école chaque jour?

Deux école par jour, et chaque école dure 3 heures

- 10°. Les enfants sont-ils distribués ou classés?

Ils sont classés en 14 classes

III.

## RELATIONS PERSONNELLES.

- 11°. Instituteurs.

- a. Qui a établi jusqu'ici le Régent? & de quelle manière?

Premièrement, examiné & nommé par le Pasteur, ensuite élu & patente par le Bally

- b. D'où est-il?

de l'origine d'Ecoleaux

- c. Son nom

Abraham David Samuel Béraud

( 3 )

- d. Son âge. 29 ans

- e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

- f. Depuis combien de temps est-il instituteur?

Depuis trois ans et demi

- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

- Regent à la Rogéras; la bourse

- b. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles font-elles?

point

- 12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

- a. En hiver, soit garçons ou filles.

- b. En été, 90 à 100

- 13°. Biens & fonds de chaque école.

- a. Possède-t-elle de pareils fonds?

- b. Quelle en est la valeur?

- c. Source des revenus.

- d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

- 15°. Bâtiment de l'école.

- a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

- b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

- c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

- d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école?

La commune puisque c'est sa maison d'assassinée

( 4 )  
16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

a. En argent, bled, vin, ou bois?

b. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

b. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

#### Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie fera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Sur argent 71 L 8 Sols: mesme 13 quartieren  
vint point: Bois 6 Chard en Chêne & Sapin  
Fournis par la Commune

5 L du longuelet du Cabaret de Pallézieux

D'un Capital de 200 L donné par le Bailliage  
d'un log de 200 L; d'un Capital de 200 L don-

né par l'ancien Gouvernement.

13 quartieren de Mefsel, par l'ancien Gouve-  
ment de la Caisse Communale 140 L 3 Sols

point

point

un Jardin Chenevier & plantage

De la Bourse des pauvres pour Supplément

De Pension 19 L 5 Sols

## QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

### I.

#### RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? - - - - - Pallézieux

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? - - - - Village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? - - - - Commune

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? - - - - De la Paroisse de Pallézieux de l'agence de Pallézieux

d. District. - - - - VDion

e. Canton. - - - - Leman

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. Il ny a point de maison plus éloignée. D'un quart d'heure y compris Pallézieux je trouve 58 maisons dans ce quart d'heure.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenant au ressort de chaque école. Pallézieux; Montelier; Vuavre; les Bois; Scierre; à Conflans; Monelas Champs Millet

a. On indiquera l'éloignement de chaque endroit qui la fréquentent? Montelier 5 Minutes; Vuavre 15 Minutes; les Bois autant; Pierre à Conflans autant; Champs Millet 10 Minutes; à Monelas un quart d'heure.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? Pallézieux 38; à Montelier 5; Vuavre 1; les Bois 3; Pierre à Conflans point; Monelas point; Champs Millet 1.

58

G. B. 30.